

Plan d'action : Commune de Courrendlin/Choindez

Priorité 0 = 0 à 2 ans
1 = 2 à 5 ans
2 = 5 à 15 ans
3 = > 15 ans

nouv = nouvelles installations
réh = réhabilitation / rénovation / remplacement / mise en conformité
ecp = actions visant à réduire les eaux claires parasites
div = actions diverses (travaux de contrôle et de surveillance au niveau de l'administration communale)

Réf. selon plan n° 3086.25/4056	Description de l'action préconisée	Action portée au tableau en	Coûts estimatifs TTC¹	Description succincte de la nécessité de l'action	Priorité	début de la planification	Mise en œuvre jusqu'en	réglé	nouv	réh	ecp	div	documents de référence	interdépendances / remarques
f1	Assainissement des collecteurs entre les chambres 725 et 722	2008	61'500	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z0). Remplacement du collecteur selon l'annexe 3 RE cana.	0	2010	0 à 2 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs)	
f10	Réfection de la chambre 1002 et condamner le déversement dans la Birse	2010	5'000	Supprimer tout déversement d'eau brutes dans la Birse à l'exutoire 1001.1. Assainir la chambre 1002	0	2010	0 à 2 ans	Commune	100%	0%	0%	0%	RE des cours d'eau	
f11	Réalisation du cadastre des canalisations de Choindez	2010	P.M.	Etablissement du cadastre des canalisations de Choindez	0	2010	0 à 2 ans	Particulier					Cadastre des canalisations	
f2	Assainissement des collecteurs entre les chambres 532 et 502	2008	148'800	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z0). Remplacement du collecteur selon l'annexe 3 RE cana.	0	2010	0 à 2 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs)	
f3	Assainissement du collecteur entre les chambres 10952 et 1095	2008	58'100	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z0). Remplacement du collecteur selon l'annexe 3 RE cana.	0	2010	0 à 2 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs)	
f4	Assainissement des collecteurs entre les chambres 5043 et 5041	2008	107'500	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z0). Remplacement du collecteur selon l'annexe 3 RE cana.	0	2010	0 à 2 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs)	
f5	Assainissement du collecteur entre les chambres 5526 et 5525	2008	15'000	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z0). Remplacement du collecteur selon l'annexe 3 RE cana.	0	2010	0 à 2 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs)	
f6	Assainissement des chambres du réseau	2008	15'000	Mise en conformité des chambres en mauvais état (Z0). Remplacement de la chambre. Réfection de la chambre	0	2010	0 à 2 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE canalisations	
f7	Infiltration des eaux de toitures et de places des particuliers	2010	P.M.	Infiltration des eaux de toitures et places sur les biens-fonds. Infiltration des eaux pluviales pour les nouvelles constructions ou les transformations	0	2010	0 à 2 ans	Particuliers	100%	0%	0%	0%	Concept d'évacuation des eaux	
f8	Mise en séparatif des eaux de toitures et de places des particuliers	2010	P.M.	Mise en séparatif des eaux de toitures et places sur les biens fonds. Raccordement des eaux pluviales pour les nouvelles construction ou les transformations au collecteur des EP ou à la Birse	0	2010	0 à 2 ans	Particuliers	100%	0%	0%	0%	Concept d'évacuation des eaux	
f9	Mise en séparatif de routes communales (rues de la Quère et Rombos)	2010	308'000	Séparation des eaux de chaussées communales. Réalisation d'un collecteur des EP dans les rues de la Quère et Rombos	0	2010	0 à 2 ans	Commune	100%	0%	0%	0%	Concept d'évacuation des eaux	
fB	Assainissement du collecteur entre les chambres 1042 et 1041	2008	17'400	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z1). Colmater les points d'infiltration dans les collecteurs	0	2010	0 à 2 ans	Commune	0%	50%	50%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs) RE des ECP	
fC	Assainissement du collecteur entre les chambres 10611 et 1061	2008	14'000	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z1). Colmater les points d'infiltration dans les collecteurs	0	2010	0 à 2 ans	Commune	0%	50%	50%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs) RE des ECP	
f12	Installation d'une vanne de sortie dans ZDO4 et réglage du débit de sortie à Q _{ab} =550l/s	2010	5'000	Régulation du débit en direction de la STEP	1	2012	2 à 5 ans	SEDE	50%	50%	0%	0%	RE des cours d'eau	
f13	Stopper un déversement pollué dans la Birse	2010	3'000	Recherche et suppression d'un déversement pollué situé en amont de l'exutoire 947	1	2012	2 à 5 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE des cours d'eau	
f14	Stopper un déversement pollué dans la Birse	2010	3'000	Recherche et suppression d'un déversement pollué situé à l'entrée Sud du village	1	2012	2 à 5 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE des cours d'eau	
f15	Stopper un déversement pollué dans la Birse	2010	3'000	Recherche et suppression d'un déversement pollué situé à la sortie de Choindez	1	2012	2 à 5 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE des cours d'eau	
f16	Installation d'une vanne de sortie dans ZDO2 et réglage du débit de sortie à Q _{ab} =65l/s	2010	5'000	Régulation du débit en direction de la STEP	1	2012	2 à 5 ans	SEDE	50%	50%	0%	0%	Concept d'évacuation des eaux	
f17	Installation d'une vanne de sortie dans ZDO3 et réglage du débit de sortie à Q _{ab} =140l/s	2010	5'000	Régulation du débit en direction de la STEP	1	2012	2 à 5 ans	SEDE	50%	50%	0%	0%	Concept d'évacuation des eaux	
f18	Installation d'une vanne de sortie dans ZDO5 et réglage du débit de sortie à Q _{ab} =400l/s	2010	5'000	Régulation du débit en direction de la STEP	1	2012	2 à 5 ans	SEDE	50%	50%	0%	0%	Concept d'évacuation des eaux	
f19	Installation d'une vanne éclose dans DO DO(705) et réglage du débit de sortie à Q _{ab} =100l/s	2010	5'000	Régulation du débit en direction de la STEP	1	2012	2 à 5 ans	Commune	50%	50%	0%	0%	RE des cours d'eau	
f20	Facilité l'accès au BEP et dans l'ouvrage. Réglage du débit de sortie Q _{ab} =170l/s	2010	94'000	Adaptation du BEP. Facilités au BEP et dans l'ouvrage. Réguler le débit de sortie	2	2015	5 à 15 ans	SEDE	0%	100%	0%	0%	RE des zones de dangers/ RE des cours d'eau/ Concept d'évacuation des eaux	
f21	Assainissement du réseau de collecteurs	2008	1'070'400	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z1). Remplacement du collecteur selon l'annexe 3 RE cana ou colmater les points d'infiltration dans les collecteurs	2	2015	5 à 15 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs)	
f22	Assainissement des chambres du réseau	2008	74'000	Mise en conformité des chambres en mauvais état (Z1). Remplacement de la chambre. Réfection de la chambre, ajout d'une cunette et d'une échelle.	2	2015	5 à 15 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs)	
f23	Assainissement du collecteur entre les chambres Z66 et Z67	2008	17'200	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z1). Interventions ponctuelles selon l'annexe 3 RE cana	2	2015	5 à 15 ans	SEDE	0%	100%	0%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs)	
f24	Assainissement des chambres du réseau	2008	5'000	Mise en conformité des chambres en mauvais état (Z1). Remplacement de la chambre. Réfection de la chambre, ajout d'une cunette et d'une échelle.	2	2015	5 à 15 ans	SEDE	0%	100%	0%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs)	
f25	Assainissement du collecteur entre les chambres 208 et 207	2008	1'500	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z2). Colmater les points d'infiltration dans les collecteurs ou remplacer les collecteurs	2	2015	5 à 15 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	RE canalisations	
f26	Augmentation de la capacité du collecteur entre les chambres 7081 et 7080 (DN 300)	2010	17'000	Augmentation de la capacité d'évacuation du collecteur. Mise en place d'un DN 300 entre les chambres 7081 et 7080	2	2015	5 à 15 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	Concept d'évacuation des eaux	Selon conclusion des calculs hydrauliques
f27	Augmentation de la capacité du collecteur entre les chambres 7075 et 7074 (DN 350)	2010	61'200	Augmentation de la capacité d'évacuation du collecteur. Mise en place d'un DN 350 entre les chambres 7075 et 7074	2	2015	5 à 15 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	Concept d'évacuation des eaux	Selon conclusion des calculs hydrauliques
f28	Augmentation de la capacité du collecteur entre les chambres 6041 et 602 (DN 400)	2010	56'000	Augmentation de la capacité d'évacuation du collecteur. Mise en place d'un DN 400 entre les chambres 6041 et 602	2	2015	5 à 15 ans	Commune	0%	100%	0%	0%	Concept d'évacuation des eaux	Selon conclusion des calculs hydrauliques

Priorité 0 = 0 à 2 ans
1 = 2 à 5 ans
2 = 5 à 15 ans
3 = > 15 ans

nouv = nouvelles installations
réh = réhabilitation / rénovation / remplacement / mise en conformité
ecp = actions visant à réduire les eaux claires parasites
div = actions diverses (travaux de contrôle et de surveillance au niveau de l'administration communale)

Réf. selon plan n° 3086.25/4056	Description de l'action préconisée	Action portée au tableau en	Coûts estimatifs TTC ¹	Description succincte de la nécessité de l'action	Priorité	début de la planification	Mise en œuvre jusqu'en	réglé	nouv	réh	ecp	div	documents de référence	interdépendances / remarques
f29	Traitement des eaux pluviales déversées	2010	10'000	Mise en conformité du rejet 909. Traitement des eaux pluviales avant déversement (traces d'hydrocarbures).	2	2015	5 à 15 ans	Commune	100%	0%	0%	0%	RE des cours d'eau	Ev. participation des particuliers
f30	Mise en séparatif de routes communales (route de Châtillon)	2010	176'000	Séparation des eaux de chaussées communales. Réalisation d'un collecteur des EP dans la route de Châtillon	2	2020	5 à 15 ans	Commune	100%	0%	0%	0%	Concept d'évacuation des eaux	
f31	Réalisation de collecteurs des EP dans la RC	2010	1'559'000	Mise en séparatif de la route cantonale. Réalisation de collecteurs des EP	2	2020	5 à 15 ans	Canton	100%	0%	0%	0%	Concept d'évacuation des eaux	Dépendant de la politique d'investissement des PCH
fA	Séparation des eaux des fontaines	2010	15'000	Evacuation des eaux de fontaines. Infiltration ou raccordement au réseau séparatif	2	2015	5 à 15 ans	Commune	0%	0%	100%	0%	RE ECP	
fH	Assainissement du collecteur entre les chambres 9643 et 9642	2008	33'100	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z1). Colmater les points d'infiltration dans les collecteurs	2	2015	5 à 15 ans	Commune	0%	50%	50%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs) RE des ECP	
fF	Assainissement des collecteurs entre les chambres 306 et Z60	2008	186'200	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z1). Colmater les points d'infiltration dans les collecteurs	2	2015	5 à 15 ans	Commune	0%	50%	50%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs) RE des ECP	
fE	Assainissement des collecteurs entre les chambres 404 et 4025	2008	126'200	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z1). Remplacement du collecteur selon l'annexe 3 RE cana.	2	2015	5 à 15 ans	Commune	0%	50%	50%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs) RE des ECP	
f32	Surveillance du rejet	2010	3'000	Surveiller le rejet de l'étang A16 et év. prise des mesures	3	2025	> 15 ans	Canton	0%	100%	0%	0%	RE des cours d'eau	
fD	Assainissement du collecteur entre les chambres 10704 et 10703	2008	8'000	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z1). Colmater les points d'infiltration dans les collecteurs	3	2025	> 15 ans	Commune	0%	50%	50%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs) RE des ECP	
fG	Assainissement du collecteur entre les chambres 7140 et 7138	2008	46'000	Mise en conformité des collecteurs en mauvais état (Z1). Remplacement du collecteur selon l'annexe 3 RE cana.	3	2025	> 15 ans	Commune	0%	50%	50%	0%	RE des canalisations (Contrôle caméra des collecteurs) RE des ECP	

total priorité 0	commune	750'300
total priorité 0	SEDE	0
total priorité 1	commune	14'000
total priorité 1	SEDE	20'000
total priorité 2	commune	1'826'600
total priorité 2	SEDE	116'200
total priorité 2	Canton	1'559'000
total priorité 3	commune	54'000
total priorité 3	SEDE	0
total priorité 3	Canton	3'000

1 : Les montants incluent les honoraires d'ingénieurs et la TVA.